



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202414-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2024

N° 2024 - 14

L'an deux mil vingt quatre, le vingt six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Thierry donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à Mme NORMAND Edith

Etai(ent) absent(s) :

M. BUCHON Gérard

Etai(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/03/2024

OBJET : Choix des entreprises- Renouvellement du réseau d'eau potable (AEP) - Place Maréchal Leclerc

Date d'affichage
03/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

Monsieur le Maire évoque les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la place Maréchal Leclerc en parallèle des travaux de requalification du centre bourg. Monsieur le Maire rappelle que les entreprises V3D-Sogéti ont été mandatées comme maitres d'œuvre lors du conseil du 19 juin 2023.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Commission d'Appel d'offre (CAO) a été réunie le mercredi 20 mars, à 09h, pour choisir l'entreprise qui réalisera ces travaux de la phase 1.

Les membres de la CAO ont retenu l'offre suivante à hauteur de 344 709.10 € HT

- Lot TF : offre Adducteam- établissement Lhottelier. (2 autres offres étant au de-là de l'estimatif et 1 offre éliminée pour absence de certificat de visite obligatoire et de candidature).
- 2 Tranches optionnelles dont les rues Jean Macé et République.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le lot Tranche Ferme et lots optionnels à l'entreprise Adducteam - établissement Lhotellier à hauteur de 344 709.10 € HT.
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement ainsi que toute pièce s'y rapportant ; y compris l'ouverture des budgets.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean-Paul MONGNE



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le - 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202414-DE

